

No. d'homologation LPA / ACIA : 200953C

Fiche signalétique

Code de produit : 2305451

Section I – Identification du produit et de la compagnie**Nom du produit**

C-I-L Bio Weed & Feed 9-0-0

Nom du fabricant

Premier Tech Home & Garden Inc

Adresse

1 Avenue Premier

Riviere-Du-Loup, QC, G5R6C1

Numéro de téléphone d'urgence :

1-800-268-2806, option 1

Numéro de téléphone pour renseignements :

1-800-268-2806

Préparé par :

Service technique

Section II – Identification des dangers

Voie(s) de pénétration

Inhalation

Peau

Ingestion

Yeux

Yeux : Le contact avec la poudre peut causer un inconfort et/ou une légère irritation des yeux.**Peau :** Le contact avec la poudre peut causer un inconfort et/ou une légère irritation de la peau. Bien se laver après manipulation.**Ingestion :** S.O.**Inhalation :** Le contact avec la poudre peut causer un inconfort et/ou une légère irritation du nez, des poumons et de la bouche.**Section III – Composition, renseignements et ingrédients**

Ingrédients

CAS

% Poids

Matières dangereuses : Aucunes

Farine de gluten de maïs

S.O.

100

Section IV – Mesures en cas d'urgence et premiers soins**Inhalation :** L'inhalation répétée ou prolongée de poudre peut mener à une irritation des voies respiratoires.

Permettre à la personne affectée de se reposer dans un endroit bien ventilé. Surveiller l'obstruction des voies respiratoires. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène si possible. Obtenir une assistance médicale si la personne ne se sent pas bien.

Contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux en raison de son action mécanique. Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Obtenir une assistance médicale si l'irritation persiste.**Ingestion :** Si ingéré, laver la bouche avec de l'eau, à condition que la personne affectée soit consciente. Ne pas provoquer le vomissement à moins que cela n'ait été prescrit par un médecin. Appeler un médecin.**Contact avec la peau :** Laver avec du savon et de l'eau. Obtenir une assistance médicale si la condition persiste.

Section V – Mesures en cas d'incendie			
Inflammabilité : Non			
Point d'éclair (méthode utilisée) : Non déterminé	Limites d'inflammabilité : S.O.	LIE : S.O.	LSE : S.O.
Matériel d'extinction : eau	Produits de combustion dangereux : La poudre générée par ce produit peut poser un risque d'incendie modéré. La combustion incomplète peut produire du monoxyde de carbone. Des gaz toxiques peuvent être libérés à des températures élevées.		

Procédures spéciales : Utiliser de grandes quantités d'eau. Ne pas utiliser un jet d'eau. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

Section VI – Mesures en cas de rejet accidentel
Protection des personnes : S.O.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : Empêcher le produit de rejoindre les plans/cours d'eau. Éviter de produire un nuage de poudre. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai et réutiliser.

Section VII – Manipulation et entreposage
Manipulation : Éviter de produire un nuage de poudre. Ne pas inhaler la poudre. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection. Bien se laver après manipulation.
Entreposage : Garder dans un endroit sec. Éviter de renverser de grandes quantités ou d'abîmer les sacs. Fournir une ventilation adéquate. Garder hors de la portée des enfants.

Section VIII – Contrôle d'exposition et protection individuelle
Protection respiratoire: S'il y a présence d'un nuage de poudre, masque respiratoire approuvé par NIOSH.
Ventilation : Fournir une bonne ventilation s'il y a de la poudre dans l'air.
Gants de protection : Gants résistant aux produits chimiques afin d'éviter que la peau ne s'assèche.
Protection des yeux : lunettes
Vêtements ou équipement de protection : non requis

Section IX – Propriétés physiques et chimiques			
État physique :	Solide (granulaire)	pH	non déterminé
Point d'ébullition :	S.O.	Gravité spécifique (H ₂ O = 1)	Plus lourd que l'eau
Pression de vapeur (mm Hg)	non déterminée	Point de fusion	S.O.
Solubilité dans l'eau	S.O.	Densité	38 lb/pi ³
Apparence et odeur	Granules bruns, odeur organique		

Section X – Stabilité et réactivité	
Stabilité : Stable	Conditions à éviter : Températures extrêmes
Incompatibilité (<i>matières à éviter</i>) : agents oxydants forts, chlorates, hypochlorites	
Décomposition ou sous-produits dangereux : acide cyanurique, oxydes de soufre, oxydes d'azote, oxydes de carbone	
Polymérisation dangereuse : ne se produira pas	

Section XI – Renseignements toxicologiques

Voies de pénétration :	Effets d'une exposition aiguë ou chronique :
INHALATION : L'inhalation répétée ou prolongée de poudre peut mener à une irritation des voies respiratoires.	
INGESTION : De grandes quantités doivent être ingérées avant que cela ne pose un risque pour la santé. Les effets d'une surexposition incluent : nausée, vomissements, diarrhée, faiblesse et convulsions.	
CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une légère irritation.	
ABSORPTION PAR LA PEAU : N'est pas normalement absorbé par la peau.	
CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une aggravation modérée. L'action abrasive des particules de poudre peut endommager les yeux.	
Propriété irritante du produit : peau – rash; yeux – irritation; respiration – toux.	
Capacité de sensibilisation : Aucune preuve.	Mutagénicité : inconnue
Cancérogénicité : inconnue	Produits synergétiques : non déterminés
Tératogénicité : inconnue	Effets sur la reproduction : inconnus

Section XII – Renseignements écologiques

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Tenir loin des réserves d'eau, lacs, étangs, ruisseaux et rivières. Ce produit est un engrais et pourrait favoriser la croissance d'algues.

Section XIII – Renseignements sur l'élimination

Élimination : Peut être utilisé comme engrais agricole/horticole. Consulter les autorités locales. Ne pas éliminer avec les déchets normaux ou dans les réseaux d'approvisionnement en eau.

Classification déchets dangereux : S.O.

Section XIV – Renseignements sur le transport

Classification TMD : non réglementé

Section XV – Renseignements réglementaires

SIMDUT : S.O.

Autres règlements : LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (LCPE) : Tous les ingrédients contenus dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances et peuvent être utilisés en vertu des dispositions de la LCPE.

Section XVI – Autres renseignements

Date d'émission originale : 1^{er} septembre 2018

Date de révision :

Renseignements supplémentaires : Les renseignements ci-dessus sont exacts et fiables au meilleur de notre connaissance, en date du présent document. Toutefois, ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme représentant une garantie quant à leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité. Aucune garantie de quelque nature que ce soit n'est donnée ou sous-entendue et PREMIER TECH HOME & GARDEN ne sera responsable d'aucun dommage, perte, blessure ou dommage indirect pouvant découler de l'utilisation ou de la confiance accordée à l'un ou l'autre des renseignements contenus dans le présent document. Les utilisateurs doivent faire leurs propres recherches quant à la pertinence des renseignements pour utilisation spécifique. Pour de plus amples détails : www.premiertechhomeandgarden.com.